

Autorisations d'achats pour l'exercice 2003

Préavis N° 2002/38

Lausanne, le 26 septembre 2002

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Le présent préavis porte sur les demandes de crédits relatives aux acquisitions de véhicules, machines et matériels dont le coût unitaire excède 10'000 francs, ainsi que sur l'achat de matériels et logiciels informatiques.

Globalement, ces demandes se présentent de la manière suivante :

	Exercice 2003	Exercice 2002	Ecart
	fr.	fr.	fr.
Véhicules, machines, matériels	4 800 700	4 158 200	642 500
Matériels et logiciels informatiques	2 469 000	3 020 000	-551 000
	<u>7 269 700</u>	<u>7 178 200</u>	<u>91 500</u>

Les demandes formulées par les directions, fondées sur les acquisitions jugées souhaitables voire indispensables, ont abouti à des chiffres élevés peu compatibles avec la situation financière de la Commune. La Municipalité a dès lors dû effectuer un examen sévère des demandes d'acquisitions de véhicules, machines et matériels afin de diminuer les dépenses.

S'agissant des acquisitions dans le domaine de l'informatique, charge a été donnée par la Municipalité au SOI de sélectionner les demandes prioritaires des services (SOI compris) en tenant compte du fait que le préavis portant sur un crédit d'investissement de l'ordre de 8.8 millions de francs en vue de renouveler l'ensemble du parc des postes de travail (micro-ordinateurs) sera prochainement traité par votre Conseil.

Rappelons à ce propos que, vu l'évolution très rapide des technologies dans l'informatique, le détail figurant en annexe du présent préavis ne revêt qu'un caractère indicatif, le choix effectif et les prix unitaires pouvant varier compte tenu de nouvelles données.

Conformément à la règle, les dépenses effectives sont portées en augmentation des comptes respectifs du bilan; seuls les amortissements figurent dans le budget annuel de fonctionnement. Il est bien entendu que les montants non utilisés à la fin de l'exercice ne peuvent pas être reportés.

2. Crédits demandés

Voici la liste des crédits qui sont sollicités pour l'exercice 2003 :

Fr.

<u>TOTAL</u>	<u>7'269'700</u>
A. Total des acquisitions de véhicules, machines et matériel	4'800'700
B. Total des achats de matériels et logiciels informatiques	2'469'000

Fr.

A. Total des acquisitions de véhicules, machines et matériel	<u>4'800'700</u>
---	-------------------------

<u>ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES</u>	<u>55'000</u>
---	----------------------

– Secrétariat municipal	55'000
--------------------------------	---------------

Secrétariat communal – Bureau des imprimés et du matériel

Un véhicule de type fourgonnette en remplacement du véhicule Fiat 127 A, Fiorino, essence super, sans catalyseur, année 1980, totalisant 41'890 km au 24.05.2002, pour procéder à diverses livraisons	19'000
---	--------

Un photocopieur couleur pour le bâtiment administratif de Beau-Séjour, selon décision de la Municipalité du 2 mai 2002 (nouvelle acquisition)	16'000
---	--------

Greffé municipal – Archives communales

Achat de quatre déshumidificateurs pour le 3 ^e étage du bâtiment (nouvelle acquisition)	20'000
--	--------

<u>SECURITE PUBLIQUE</u>	<u>787'400</u>
---------------------------------	-----------------------

– Service de la police du commerce	15'000
---	---------------

Office des inhumations-incinérations

Un gerbeur en remplacement du modèle acquis en 1972, dont la remise en état n'est plus possible (pièces de rechange introuvables) et qui est usé au point qu'il ne répond plus aux normes de sécurité	15'000
---	--------

– Corps de police	247'400
--------------------------	----------------

Police-judiciaire

Un véhicule (avec équipement) en remplacement de l'Opel Vectra 2000, VD 276 185, année 1995, comptant 113'150 km au 30.06.2002 (dernière expertise : décembre 1998)	36'900
---	--------

Un véhicule d'occasion (avec équipement) pour le groupe Rue (nouvelle acquisition)	24'300
--	--------

Fr.

Groupe accidents (fuites)

Un véhicule (avec équipement) en remplacement de l'Opel Kadett 1600, VD 82 272, année 1989, comptant 71'030 km au 30.06.2002 (dernière expertise : mars 2001, véhicule fortement atteint par la corrosion)

33'500

Ordonnance du trafic

Un véhicule (avec équipement) en remplacement de l'Opel Astra 1400 VD 54 869, année 1992, comptant 94'095 km au 30.06.2002 (dernière expertise : septembre 2000, véhicule fortement atteint par la corrosion)

32'700

Bureau du contrôle de la circulation

Un appareil de contrôle de la signalisation lumineuse et vitesses avec prises de vues arrières en remplacement d'un appareil de 1975 (y compris montage et installation du système)

120'000

– **Service de secours et d'incendie****501'000**Secours et incendie

Un véhicule (avec agencement et équipement) en remplacement du véhicule Mercedes Benz, Losa 11, année 1986, comptant 127'500 km au 30.06.2002

100'000

Un véhicule (avec agencement et équipement) en remplacement du véhicule de traction Puch 280, Losa 51, année 1987, comptant 170'000 km au 30.06.2002

26'000

Une plieuse manuelle pour l'atelier de tôlerie du poste permanent, en remplacement d'un modèle vieux de vingt ans

11'000

Une machine de soudage en remplacement d'un poste à souder de 1981

18'000

Remplacement de l'installation d'aspiration des poussières de bois de l'atelier des menuisiers par une installation Fagida

15'000

Office de la sécurité civile

Un véhicule (avec agencement et équipement) en remplacement de la camionnette Peugeot 504, Losa 89, année 1982, comptant 202'093 km au 30.06.2002

55'000

Un projecteur LCD en remplacement d'un projecteur vidéo de 1980

21'000

Groupe sanitaire

Une ambulance en remplacement de l'ambulance Dodge-Mowag, Losa 1024, année 1991, comptant 140'000 km au 30.06.2002 (y compris agencement, équipement et matériel médical)

215'000

Un véhicule d'intervention pour le chef du groupe sanitaire ou son remplaçant, y compris agencement et équipement (nouvelle acquisition)

40'000

– **Service de la circulation****24'000**Régulation du trafic

Une fourgonnette (véhicule supplémentaire)

24'000

Fr.

CULTURE, SPORTS, PATRIMOINE**262'700****– Service des forêts, domaines et vignobles****115'000***Forêts*

Un véhicule utilitaire châssis double cabine, traction 4 roues motrices et remorque, avec équipement et accessoires (nouvelle acquisition)

57'500

Un véhicule utilitaire châssis double cabine, traction 4 roues motrices et remorque, avec équipement et accessoires (nouvelle acquisition)

57'500

– Service des sports**147'700***Piscines de Bellerive et de quartiers*

Un transporteur à chenilles avec benne basculante hydraulique (nouvelle acquisition)

13'500

Piscine de Mon-Repos

Un aspirateur sous-marin (nouvelle acquisition)

15'200

Zone sportive de la Blécherette

Une halle gonflable (nouvelle acquisition)

70'000

Ensemble des terrains

Un engin en remplacement d'un Verti-drain acquis en 1989

49'000

TRAVAUX**2'230'000****– Service des routes et voirie****1'182'000**

Une vidangeuse, pour sacs de routes, avec dispositif de curage à haute pression, compartiment mobile eau/boues et accessoires divers pour curage et pompage, en remplacement de deux engins du même type, n° 101 et 104, respectivement de 1983 et 1981

510'000

Un véhicule porte-outils "Pony", avec lame, fraise à neige, saleuse et rampe de lavage haute pression, en remplacement d'un engin de même type, n° 117 du secteur 3, de 1986

225'000

Une saleuse portée, en remplacement d'un engin tracté, n° 548 du secteur 2, de 1971

35'000

Un véhicule porte-outils "Pony", avec lame à neige, saleuse, rampe de lavage haute pression et prééquipement hydraulique pour fraise, en remplacement du chariot OMES 900, n° 365

210'000

Un tapis roulant pour le chargement et déchargement du sel, en remplacement d'un engin du même type, n° 153 de 1989, très usagé

65'000

Fr.

Une installation de traitement des eaux, pour les chambres de lavage des AMV, en remplacement d'un dispositif semblable de 1989 très usagé 20'000

Une installation de ponçage à sec, avec dispositif central d'aspiration des poussières, pour l'atelier de peinture en carrosserie, en remplacement de deux ponceuses, très usagées 35'000

Une balayeuse articulée et de petit format, pour favoriser la mécanisation du balayage dans les zones piétonnes (nouvelle acquisition) 66'000

Un nettoyeur de plages automoteur, pour l'entretien de la plage de Vidy (nouvelle acquisition) 16'000

– **Service d'urbanisme** **25'000**

Une fraiseuse numérique (nouvelle acquisition) 25'000

– **Service d'assainissement** **900'000**

CROM

Un camion 24 tonnes, trois essieux, équipé d'un caisson à ordures et d'un système de pesage, en remplacement du Mercedes 21 tonnes n° 13 de 1987, totalisant 700'000 km 280'000

Un camion 24 tonnes, trois essieux, équipé d'un caisson à ordures et d'un système de pesage, en remplacement du Mercedes 22 tonnes n° 14 de 1987, totalisant 650'000 km 280'000

Un camion 24 tonnes, trois essieux, équipé d'un caisson à ordures et d'un système de pesage, en remplacement du Mercedes 22 tonnes n° 16 de 1987, totalisant 650'000 km 280'000

Installation de catalyseurs sur cinq camions-poubelle Mercedes très polluants (Euro 0) pour diminuer nettement les émissions de CO, de HC et les particules (suies). Les catalyseurs peuvent être réutilisés à la mise hors-service du véhicule sur d'autres camions du CROM (nouvelle acquisition) 50'000

Un appareil de lecture de micro-films pour les questionnaires de taxation des déchets des entreprises (nouvelle acquisition) 10'000

– **Service des eaux** **123'000**

Un véhicule bi-carburant (gaz-essence), en remplacement d'un modèle de 1989 totalisant 165'000 km 23'000

Un appareil de mesure par absorption atomique à four graphite pour déceler la présence de métaux lourds dans les conduites d'aménées et les usures de celles-ci (nouvelle acquisition) 100'000

Fr.

ENFANCE, JEUNESSE ET EDUCATION**190'600**– **Service dentaire****77'000**Cabinet de Montchoisi

Un Unit dentaire et fauteuil pour le médecin-dentiste, en remplacement d'une installation datant de 1987

46'000

Cabinet de Montbenon

Un Unit dentaire et fauteuil pour l'hygiéniste, en remplacement d'une installation datant de 1987

31'000

– **Service de la jeunesse et des loisirs****98'600**Ecole à la montagne des Chevalleyres

Un bus 24 places enfants (places face à la route et équipées de ceintures deux points) (nouvelle acquisition)

57'800

Centre communal pour adolescents de Valmont

Un bus, en remplacement du véhicule actuel VW Transporter, première mise en circulation en 1984

40'800

– **Service des écoles primaires et secondaires****15'000**Etablissement secondaire de Béthusy

Une balayeuse à moteur (nouvelle acquisition)

15'000

SECURITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENT**582'000**– **Service de l'environnement, de l'hygiène et du logement****47'000**

Un appareil d'étalonnage pour contrôle d'analyseurs d'ozone, en remplacement d'un appareil mis en service en 1993 aux performances insuffisantes et ne répondant plus aux normes de certification exigées par le METAS (anc. L'Office fédéral de météorologie)

25'000

Une voiture en remplacement de l'Opel Corsa, VD 138 134, année 1985, comptant 80'000 km

22'000

– **Service des parcs et promenades****535'000**

Un transporter avec pont basculant et adaptation de l'auto-chargeuse et de la lame à neige, en remplacement d'un transporter AEBI TP 35 avec pont basculant, n° 1018, de 1984, totalisant 10'000 h.

95'000

Une tondeuse hélicoïdale, 5 élément, 3.5 m. de largeur de coupe pour terrains de sports, en remplacement d'une tondeuse hélicoïdale Sabo 1602-5, n° 1046, de 1987, 5 éléments pour terrains de sports totalisant 10'500 h.

125'000

Fr.

Une tondeuse rotative à trois têtes de coupes et système de ramassage du gazon pour terrains de sports, en remplacement d'une tondeuse hélicoïdale Sabo 1602-5, n° 1044, de 1987, totalisant plus de 10'000 h. 85'000

Une chargeuse compacte (Bobcat 773) pour la préparation des terres, chargement des camions à l'établissement horticole (nouvelle acquisition) 70'000

Une broyeuse à branches avec trémie et bande d'amenée, bande d'évacuation (nouvelle acquisition) 60'000

Un chariot électrique pour transport dans le périmètre des cimetières avec pont basculant 3 côtés (nouvelle acquisition) 100'000

SERVICES INDUSTRIELS

693'000

– Services généraux (garage)

628'000

Un élévateur à nacelles, en remplacement du Mercedes, VD 8 220, de 1983, 230'007 km 400'000

Une voiture bi-carburant style Multipla, en remplacement de la limousine Ford Escort, VD 122 103, de 1989, 184'670 km 27'000

Un fourgon, en remplacement du fourgon Renault Express Gaz, VD 199 456, de 1992, 110'977 km 18'000

Un fourgon, en remplacement du fourgon Ford Transit 120, VD 65 500, de 1989, 82'000 km 18'000

Un break, en remplacement de la limousine Opel Kadett, VD 77 199, de 1990, 72'744 km 23'000

Une limousine, en remplacement de la limousine Ford Mondeo, VD 211 096, de 1994, 124'056 km 25'000

Une voiture pour le Service de l'électricité, BT (nouvelle acquisition) 18'000

Une voiture pour le Multimédia (nouvelle acquisition) 18'000

Une voiture bi-carburant, style Multipla, pour le Marketing industriel (nouvelle acquisition) 27'000

Une voiture pour la Comptabilité (nouvelle acquisition) 18'000

Une voiture pour le Service commercial (nouvelle acquisition) 18'000

Une voiture pour le Service commercial (nouvelle acquisition) 18'000

Fr.

–	Magesi	33'000
	Une autolaveuse, Nilfisk BR 850, en remplacement	33'000
–	Service du gaz et du chauffage à distance	32'000
	Une machine à souder bout à bout pour PE (nouvelle acquisition)	32'000

3. Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne

vu le préavis N° 2002/38 de la Municipalité, du 26 septembre 2002;
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2003, un crédit de Fr. 7'269'700.- pour les achats de véhicules, de machines et de matériel ainsi que pour les acquisitions de matériels et logiciels informatiques;
2. de porter en amortissement dudit crédit les subventions éventuelles à recevoir.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
François Pasche